L'hon. M. Drury: Monsieur le président, je pense que nous avions convenu de passer à l'article 70 de la partie IX.

M. le vice-président: On me dit que cette partie du bill a été adoptée le 13 mars.

M. Knowles (Winnipeg Nord-Centre): Quelle partie?

M. le vice-président: La partie IX, de l'article 70 à l'article 94.

M. Knowles (Winnipeg Nord-Centre): Monsieur le président, je suis convaincu qu'il y a confusion. J'étais présent pendant toute la séance du 13 mars.

M. le vice-président: Nous allons approfondir nos recherches et vous en faire connaître les résultats plus tard.

M. Knowles (Winnipeg Nord-Centre): J'invoque le Règlement, monsieur le président. Je souligne que nous sommes censés discuter le bill article par article dans l'ordre normal, à moins qu'un autre arrangement ne soit intervenu, mais il n'en est rien dans le cas présent. Nous avons un peu modifié l'ordre après avoir terminé l'étude des Approvisionnements et Services. Nous sommes passés à la Monnaie en sautant le Conseil des sciences du Canada. Nous avons sauté des Approvisonnements et Services à la Monnaie. Puis, nous sommes revenus à la Consommation et aux Corporations. De là nous sommes passés à la Santé nationale et au Bien-être social. C'est ce que nous avons fait le jeudi 13 mars.

M. le vice-président: Je m'excuse auprès des membres du comité, qui ont raison sur ce point. Comme le dit le député de Winnipeg-Nord-Centre, nous n'avons pas suivi l'ordre et j'étais présent lorsque nous sommes passés à l'article 71. Nous voici donc à la Partie IX, le Conseil des sciences du Canada, à l'article 70.

Sur l'article 70: Création et composition

M. Aiken: Monsieur le président, j'aimerais tout simplement demander au ministre s'il compte faire une déclaration à l'étude de cet article. S'il veut bien répondre aux questions à la fin de la discussion, ce sera satisfaisant.

L'hon. M. Drury: Monsieur le président, nous espérons terminer l'étude du bill, à l'exception de la partie sur l'expansion économique régionale, pour six heures; comme je ne veux pas risquer d'étouffer le bill, je m'en tiendrai donc à répondre aux questions.

[M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre).]

M. Broadbent: Monsieur le président, le gouvernement, qui est au pouvoir depuis près d'un an, n'a pas encore exposé clairement les objectifs et priorités à établir pour le pays. Aussi, la politique d'État dans tous les domaines se fait-elle au petit bonheur et à l'avenant. Bref, elle est tout à fait inefficace. Et là où la chose est le plus évidente, c'est en ce qui concerne la politique générale en matière de sciences et de technologie.

Les déceptions sont nombreuses à l'heure actuelle, notamment chez les scientifiques, par suite du manque de direction et de coordination de la part du gouvernement, afin de susciter de nouvelles initiatives dans le développement scientifique et technologique au Canada. Cela est attribuable aux faits suivants, difficiles à accepter. Tout d'abord, on a annulé une série de projets scientifiques, en commençant par le programme HARP. Il s'agit du programme de recherche sur la haute altitude, de l'Université McGill, annulé en 1966, sans que l'on donne de raisons suffisantes aux Canadiens. Le projet consistait à essayer de mettre des satellites en orbite au moyen d'énormes canons. En raison de la simplicité du principe scientifique qui l'inspirait, le projet avait suscité un vif intérêt dans les pays évolués. Une fois le projet annulé, il fut pris en charge par de nombreuses compagnies américaines et financé par le gouvernement des États-Unis. Tout semble indiquer à l'heure actuelle qu'il s'agit d'une initiative scientifique très fructueuse.

En deuxième lieu, on a annulé le programme du générateur de flux neutroniques intenses de l'Énergie atomique du Canada Limitée. C'aurait pu être là une décision judicieuse, si l'on avait établi d'autres priorités, y compris celle de mettre l'accent sur les travaux de recherche appliquée et de développement industriel, plutôt que sur la recherche fondamentale. N'empêche qu'une fois encore aucune raison n'a été donnée publiquement pour justifier cette décision. On a simplement dit qu'on abandonnait le programme ING parce qu'on le jugeait trop vaste. Lorsqu'il a annoncé la nouvelle, M. Green, ministre des Ressources à cette époque, a parlé de son rapport sur l'échelle des priorités avec les très nombreuses autres exigences imposées à la trésorerie nationale. Je demande quelle est cette échelle des priorités. Personne n'en a soufflé mot. De fait, rien n'indique que cette décision était comprise dans un programme général de priorités scientifiques ou que l'argent ainsi épargné serait consacré à un autre projet. Comme M. W. G. Schneider, président du Conseil national de recherches, l'a déclaré:

• (4.40 p.m.)

Il y a peut-être des raisons judicieuses mais, le cas échéant, le grand public a le droit d'être renseigné; j'estime que lorsque des décisions de ce